

Autorisations parentales et décharges du Lycée

2020-2021			
Nom et prénom de l'élève:			
Classe:			
		Signatures	
	Elève	Le père	La mère
J'ai lu le règlement des élèves de l'Institut de la Tour et m'engage à m'y conformer.			
J'ai lu les réglements d'EPS et des DST et je m'engage à les respecter.			
Pour les externes de 1ère et Tales: En cas d'absence d'un professeur en 1ère ou dernière heure de la 1/2 journée, j'autorise mon enfant à arriver dans l'établissement à 9h15 ou à 14h50, ou à sortir à 11h30, 15h50 ou 17h00. Ces modifications doivent avoir été validées par le Responsable de Niveau.			
Pour les externes de 2nde : En cas d'absence d'un professeur en 1ère ou dernière heure de la 1/2 journée, j'autorise mon enfant à arriver dans l'établissement à 9h15 ou à sortir à 11h30, 15h50 ou 17h00. Ces modifications doivent avoir été validées par le Responsable de Niveau.			
Pour les 1/2 pensionnaires: J'autorise mon enfant à arrriver dans l'établissement à 9h15 si ses cours commencent à 9h20 ou à le quitter à 15h50 ou 17h en cas d'absence d'un professeur en fin d'après-midi. Les modifications doivent avoir été validées par le Responsable de Niveau et/ou son Adjoint. Pas d'autorisation de sortie entre 11h30 et 14h (pour les 2ndes) et 15h (pour les 1ères et Tales) sauf si une dispense de 1/2 pension a été présentée la veille.			
J'ai pris connaissance de la circulaire « participation des parents à la vie pastorale de l'établissement			
J'autorise l'établissement à publier sur support papier ou sur son site Internet des photos de mon enfant dans le cadre des activités proposées à La Tour Ecrire NON en cas de refus			
J'ai vérifié mes coordonnées et les ai mises à jour sur Ecole Directe (indiquer le nom tel qu'il figure sur la pièce d'identité)			
J'accepte que mon adresse mail suivante:			
Je joins la copie de la pièce d'identité de mon enfant (obligatoire pour les voyages et les examens de fin d'année)			